

MON COMPTE ENTREPRISE COMMENT EFFECTUER DES VERSEMENTS EN LIGNE ?

Simple et sécurisé, notre service de versements en ligne vous permet d'effectuer vos campagnes de versements (versements volontaires, intéressement, jours de repos non pris) en quelques clics.

Et en plus c'est gratuit !

BON À SAVOIR

► VERSEMENTS POSSIBLES EN LIGNE

- Versements volontaires
- Intéressement
- Jours CET / RTT / CP

► UNE VISION 360°

Vous êtes adhérent à PRO BTP ? Bonne nouvelle ! Vous pouvez gérer votre épargne salariale et consulter toutes vos informations santé, retraite depuis le même compte sécurisé !

► MOT DE PASSE

- Le mot de passe est communiqué par courrier séparé dès l'ouverture du compte Entreprise.
- Si vous avez oublié ou perdu votre mot de passe, vous pouvez en redemander un en ligne.

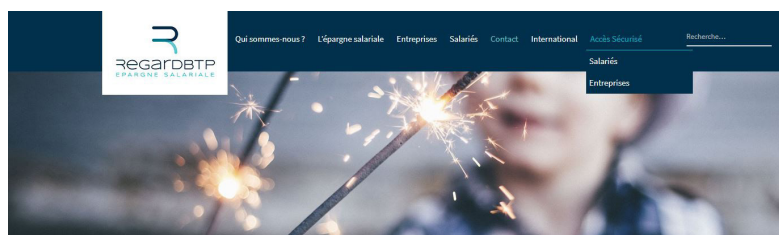
► PAS ENCORE INSCRIT À L'ESPACE ENTREPRISE SÉCURISÉ ?

Faites une demande en ligne depuis la page d'authentification. Vous recevez un mot de passe temporaire par courrier postal. Personnalisez-le dès votre première connexion !

► CONNECTEZ-VOUS À VOTRE COMPTE ENTREPRISE

Simplicité, rapidité, sécurité !

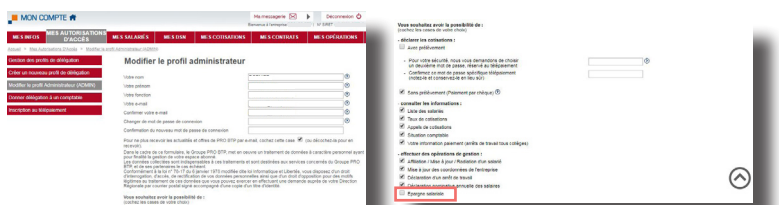
Rendez-vous sur www.regardbtp.com ou depuis le site www.probtp.com et accédez à votre espace Entreprise sécurisé.



➔ Identifiez-vous avec le numéro SIRET de votre Entreprise et saisissez votre mot de passe

► ACTIVATION DU SERVICE ÉPARGNE SALARIALE

Dans l'onglet "MES AUTORISATIONS D'ACCÈS", choisissez le menu "Modifier le profil administrateur (ADMIN)" et cochez la case "Épargne salariale".



Le service Épargne salariale est désormais actif !



ACCÉDEZ À VOTRE ÉPARGNE SALARIALE

Dans l'onglet "MES CONTRATS", choisissez la rubrique "Épargne salariale" puis cliquez sur le lien "Gérez votre épargne salariale".

MES INFOS | MES AUTORISATIONS D'ACCÈS | MES SALARIÉS | MES DSN | MES COTISATIONS | **MES CONTRATS** | MES OPÉRATIONS

Accueil > Mes Contrats > Epargne salariale

- Mes contrats collectifs en détail
- Règlements des contrats
- Conformité des contrats prévoyance / frais de santé
- Les Chèques-Vacances BTP
- Epargne salariale
- Portabilité des droits

Épargne salariale

Vous avez mis en place dans votre entreprise un dispositif d'épargne salariale. Pour simplifier sa gestion, nous avons conçu un nouveau service plus performant et plus complet :

- présentation des encours par produit et par fonds, illustrée à l'aide de graphiques,
- historique de vos opérations,
- liste des salariés bénéficiaires,
- gestion des versements en ligne en toute simplicité (sur demande),

[Gérez votre épargne salariale](#)

CRÉEZ VOTRE DOSSIER DE VERSEMENT

Avant de commencer la saisie de vos versements, vérifiez dans l'onglet "Vos salariés" que la liste des salariés est à jour. Vous pouvez ajouter un nouveau salarié depuis votre compte sécurisé. Pour supprimer ou modifier les données d'un salarié, envoyez par messagerie sécurisée le fichier signalétique complété disponible sur www.regardbtp.com.

1. Dans l'onglet "Opérations", vous pouvez rechercher un dossier existant ou cliquer sur "Créer un nouveau dossier".

regardbtp

ENCOURS | VOS SALARIÉS | **OPÉRATIONS** | ESPACE DOCUMENTAIRE

Recherche dossier

Cette entreprise: [dropdown] Raison sociale: [dropdown]

Statut du dossier: [dropdown] Année d'exercice: [dropdown]

Responsable: [dropdown] Exercice: 2019

[RECHERCHER](#) [OBTENIR UN MANUEL D'USERS](#) [CONDITIONS GÉNÉRALES](#)

2. Sélectionnez le(s) dispositif(s), le type de versement et choisissez votre mode de paiement : chèque (facturé) ou prélèvement bancaire

regardbtp

ENCOURS | VOS SALARIÉS | **OPÉRATIONS**

VOTRE DOSSIER

Description: Abonnement en ligne | Contrat d'abonnement: [dropdown]

Mode de paiement: Prélèvement sur RD | Type de versement: [dropdown]

Tous les dispositifs: [dropdown]

Plan d'investissement: [dropdown]

[SAUVEGARDER](#) [ANNULER](#)

3. Saisissez le montant net à investir dans chaque dispositif et la répartition par supports pour chacun de vos salariés.

RÉPARTITION PAR SUPPORT

PLAN D'ÉPARGNE POUR LA RETRAITE COLLECTIF BTP	50,00 %	50,00 €
REG EP Actions - (F54) - S'informez avec le DCO Valable 19.23€ au 07/06/2019	<input type="text"/>	0,00 €
REG EP Dynamique - (F55) - S'informez avec le DCO Valable 17.03€ au 07/06/2019	<input type="text"/>	0,00 €
REG EP Equilibre - (F56) - S'informez avec le DCO Valable 17.57€ au 07/06/2019	<input type="text"/>	0,00 €
REG EP Montataire - (F57) - S'informez avec le DCO Valable 11.77€ au 07/06/2019	<input type="text"/>	0,00 €
REG EP Obligataire - (F58) - S'informez avec le DCO Valable 13.40€ au 07/06/2019	<input type="text"/>	0,00 €
REG EP Prudent - (F59) - S'informez avec le DCO Valable 15.34€ au 07/06/2019	<input type="text"/>	0,00 €
REG EP Solidaire - (F60) - S'informez avec le DCO Valable 14.05€ au 07/06/2019	<input type="text"/>	0,00 €
Total réparti sur les supports de PERCO en saisie libre.	100,00 %	50,00 €

PLAN D'ÉPARGNE INTER-ENTREPRISES BTP	50,00 %	50,00 €
REG EP Actions - (F54) - S'informez avec le DCO Valable 19.23€ au 07/06/2019	<input type="text"/>	0,00 €
REG EP Dynamique - (F55) - S'informez avec le DCO Valable 17.03€ au 07/06/2019	<input type="text"/>	0,00 €
REG EP Equilibre - (F56) - S'informez avec le DCO Valable 17.57€ au 07/06/2019	<input type="text"/>	0,00 €
REG EP Montataire - (F57) - S'informez avec le DCO Valable 11.77€ au 07/06/2019	<input type="text"/>	0,00 €
REG EP Obligataire - (F58) - S'informez avec le DCO Valable 13.40€ au 07/06/2019	<input type="text"/>	0,00 €
REG EP Prudent - (F59) - S'informez avec le DCO Valable 15.34€ au 07/06/2019	<input type="text"/>	0,00 €
REG EP Solidaire - (F60) - S'informez avec le DCO Valable 14.05€ au 07/06/2019	<input type="text"/>	0,00 €
Total réparti sur les supports de PERI en saisie libre.	100,00 %	50,00 €

4. Une fois la saisie des versements de vos salariés terminée lancez le calcul de l'abondement. Imprimez le récapitulatif, joignez-le à votre règlement (chèque) et conservez une copie. Cliquez sur "Valider".

VOTRE DOSSIER ABONDEMENT EN LIGNE: 1 02/08/2019

Le dossier de versement pour l'entreprise est à pour référence le numéro Il est au statut **En cours de saisie**. Selon le contrat mis en place, l'abondement se fait sur les dispositifs suivants: **Tous les dispositifs**. La date limite d'investissement pour l'exercice fiscal 2019 est fixée au **31/12/2019**.

[MODIFIER](#) [VALIDER](#) [RETOUR](#) [SUPPRIMER](#) [CONSULTER RÈGLES D'ABONNEMENT](#)

Récapitulatif

	INVESTISSEMENTS DE VOS SALARIÉS	VOS ABONDEMENTS	TOTAL
Total brut	100,00 €	100,00 €	200,00 €
CSG et CRDS	0,00 €	9,70 €	9,70 €
Droits d'entrée	1,50 €	1,35 €	2,85 €
Net investi	98,50 €	88,95 €	187,45 €
Montant de:	100,00 €	90,00 €	190,00 €

[CALCULER L'ABONNEMENT](#) [IMPRIMER LE RÉCAPITULATIF](#)

Information sur votre paiement

Mode de paiement: Chèque d'un montant de 190,00 € à l'ordre de REGARDBTP à retourner à l'adresse: - PRO BTP REGARDBTP SERVICE EPARGNE SALARIALE 33901 BOBIGNY CEDEX 9

5. À réception des capitaux (chèque, prélèvement), nous réaliserons les investissements dans les FCPE conformément aux instructions validées en ligne.

Découvrez notre vidéo "Le versement en ligne pas à pas" sur www.regardbtp.com



BESOIN D'AIDE ?

Nos conseillers sont à votre écoute du lundi au vendredi.

CONTACTEZ-LES AU 01 49 14 12 12

